



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2026-045

PUBLIÉ LE 20 JANVIER 2026

Sommaire

Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France / ARS - Délégation départementale de Seine-Saint-Denis

75-2026-01-20-00005 - Arrêté n°2026/CTS/001 modifiant
l'arrêté 2023/24 du 31 mai 2023^{??} portant composition du Conseil
Territorial de Santé de Seine-et-Marne (6 pages)

Page 3

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris-Cabinet / Service de la coordination des affaires parisiennes-Bureau de la coordination départementale interministérielle

75-2026-01-20-00007 - Arrêté modificatif de nomination des membres
du comité départemental pour l'emploi de Paris (4 pages)

Page 10

Préfecture de Police / Secrétariat général de l'administration

75-2026-01-15-00014 - Arrêté 25-051 du 15 janvier 2026^{??} portant
désignation des membres de la commission administrative paritaire
interdépartementale (CAPI)^{??} du corps d'encadrement et
d'application du secrétariat général pour l'administration^{??} du
ministère de l'intérieur Île-de-France (3 pages)

Page 15

75-2026-01-16-00014 - Arrêté 26-003 du 16 janvier 2026^{??} portant
désignation des membres de la commission administrative paritaire
interdépartementale (CAPI)^{??} du corps d'encadrement et
d'application du secrétariat général pour l'administration^{??} du
ministère de l'Intérieur Île-de-France^{??} (2 pages)

Page 19

Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France

75-2026-01-20-00005

Arrêté n°2026/CTS/001 modifiant l'arrêté
2023/24 du 31 mai 2023
portant composition du Conseil Territorial de
Santé de Seine-et-Marne

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ °2026/CTS/001 modifiant l'arrêté 2023/24 du 31 mai 2023

portant composition du Conseil Territorial de Santé de Seine-et-Marne

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, L. 1434-10, L. 1434-11 et R. 1434-33 ;
- VU** la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L.1434-11 de la section 3 de son article 158 ;
- VU** l'article 19 de la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 portant modification de l'article L1434-10 du code de la santé publique ;
- la loi n° 2023-1268 du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels
- VU** le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé et le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret n°2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;
- VU** l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;
- VU** l'arrêté n°16-1224 relatif à la délimitation du périmètre des territoires de démocratie sanitaire de la Région Ile-de-France du 18 octobre 2016 ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, Monsieur Denis ROBIN, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté n° 2022/40 du 14 juin 2022 fixant la liste des membres du Conseil Territorial de Santé de Seine-et-Marne ;
- VU** la désignation de Monsieur Jean-Marc NGUYEN-KHAC, représentant du conseil régional de l'Ordre des Pharmaciens ;
- VU** la désignation de Madame Félicie LEFEVRE-MICHELSON, représentante de l'éducation nationale ;
- VU** la désignation de Monsieur Jean-François BOURGEOIS, représentant des associations de personnes en situation de handicap.

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** La composition du Conseil Territorial de Santé de Seine-et-Marne est désormais fixée comme figurant en annexe.
- ARTICLE 2^e :** Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la date de sa notification au Conseil Territorial de Santé.
- ARTICLE 3^e :** Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.
- ARTICLE 4^e :** La Directrice de la Délégation départementale de Seine-et-Marne est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 20 janvier 2026

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Hélène Marie
Directrice de la Délégation
départementale de Seine-et-Marne

ANNEXE

Composition du Conseil Territorial de Santé de la Seine-et-Marne

1. Pour le collège des professionnels et offreurs des services de santé :

⇒ a) Pour les représentants des établissements de santé :

Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires :

Titulaires	Suppléants
Madame Nadia BOLTZ (FHP)	Monsieur Arnaud ALAWOE (FHP)
Monsieur Benoît FRASLIN (FHF)	Monsieur Claude-Henri TONNEAU (FHF)
Madame Sandrine MARLIERE (FEHAP)	Monsieur Régis ADAM (FEHAP)

Au titre des présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Madame le Docteur Agathe BASSI-TREVISIOL (FEHAP)	Monsieur le Docteur Gérald CHOUKROUN (FEHAP)
Monsieur le Docteur Omar BELKHODJA (FHF)	Monsieur le Docteur Nourredine HARRICHE (FHF)

⇒ b) Pour les représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Jacques DUSSIEU (UNA)	Madame Martine SOUPIN (Collectif SSIAD 77)
Madame Rana ISTAMBOULY (SYNERPA)	Madame Claudia VOLTIER (SYNERPA)
Madame Lucie LONCLE-DUDA (FHF)	
Monsieur Sébastien PAUTASSO-CHADOUTAUD (URIOPSS)	Monsieur Olivier CALLET (URIOPSS)
Monsieur Laurent PERRISSEAU (NEXEM)	Madame Nadia BECHIKHI (FEHAP)

⇒ c) Pour les représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité :

Titulaires	Suppléants
Madame Laetitia AUGEREAU (APS CONTACT)	Madame Angélique EPONONH (AURORE)
Monsieur le Docteur Jean-François BOITIER (AVIH)	Monsieur Marwan MEHANNA (EMPREINTES)
Madame le Docteur Nathalie CHAVIGNER (Médecin conseil Education Nationale)	Mme Félicie LEFEVRE-MICHELSON (IDE Education Nationale)

⇒ d) Pour les représentants des professionnels de santé libéraux :

Au titre des médecins libéraux (URPS) :

Titulaires	Suppléants
Monsieur le Docteur René BOKOBZA (URPS Médecin)	Madame le Docteur Joëlle ROBION (URPS Médecin)
Madame le Docteur Sophie BAUER (URPS Médecin)	Monsieur le Docteur Marc ROZENBLAT (URPS Médecin)

Madame le Docteur Nathalie LEROY (<i>URPS Médecin</i>)	Madame le Docteur Claire BELTRAMO (<i>URPS Médecin</i>)
--	---

Au titre des autres professionnels de santé (URPS) :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Olivier GODART (<i>URPS Pharmacien</i>)	Monsieur GOOSSENS Nicolas (<i>URPS Chirurgien-Dentiste</i>)
Monsieur Jean-Marc NGUYEN-KHAC (<i>CROP</i>)	
Monsieur Eric GOUEL (<i>URPS IDE</i>)	Monsieur Dominique BULARD (<i>URPS IDE</i>)
Madame Céline RACLOT (<i>URPS Kinésithérapeute</i>)	Madame Isabelle DI CIOCCIO (<i>URPS Kinésithérapeute</i>)

⇒ e) Pour les représentants des internes en médecine :

Titulaires	Suppléants
Le Président du SRP IMG (<i>SRP IMG</i>)	

⇒ f) Pour les représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale :

Au titre des centres de santé, maisons de santé, pôles de santé et réseaux de santé :

Au titre des centres de santé :

Titulaires	Suppléants
Madame Isabelle LELEU (<i>FNCS</i>)	Monsieur Franck PEZANT (<i>FNCS</i>)

Au titre des maisons de santé :

Titulaires	Suppléants
Madame le Docteur Célia BIBOLLET-BONIN (<i>FEMASIF</i>)	Monsieur le Docteur Tan-Trung PHAN (<i>FEMASIF</i>)

Au titre des réseaux de santé :

Titulaires	Suppléants
Madame Sylvie LAINE (<i>Réseau de Santé DAC 77</i>)	Monsieur Adrien BEAUMEL (<i>Réseau de Santé DAC 77</i>)

Au titre des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires :

Titulaires	Suppléants
Madame le Docteur Marion THEVENOT (CPTS Provins, Nangis, Bray-Sur-Seine)	Madame Catherine COCHET (CPTS de la Brie)

Au titre des communautés psychiatriques de territoire :

Titulaires	Suppléants

⇒ g) Pour les représentants des établissements assurant des activités de soins à domicile :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Laurent CENARD (<i>FNEHAD</i>)	Monsieur Cédric ERDOGAN (<i>FNEHAD</i>)

⇒ h) Pour les représentants de l'ordre des médecins :

Titulaires	Suppléants
Monsieur le Docteur Yves RIGAL (<i>CROM IDF</i>)	Madame le Docteur Catherine FAJARDY (<i>CROM IDF</i>)

2. Pour le collège des usagers et associations d'usagers :

a) Au titre des associations agréées :

Titulaires	Suppléants
Madame Danièle FAGOT (<i>AFTC</i>)	Madame Evelyne FLOQUET (<i>AFTC</i>)
Madame Jacqueline CRE (<i>Association France Alzheimer 77</i>)	Monsieur Christophe HENNEQUIN (<i>Association France Diabète</i>)
Madame Monique DELABY (<i>UDAF 77</i>)	

b) Au titre des associations de personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Jean-François BOURGEOIS (<i>UNAFAM</i>)	Madame Evelyne CORTET (<i>UNAFAM</i>)
Madame Nadine VALLET (<i>MEUPHINE</i>)	Monsieur Damien GUER (<i>APF</i>)

c) Au titre des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Madame Jeannine DESPOND	Madame Françoise HUYGHE
Monsieur Henri LESCAT	Madame Francine DAUPIAS

3. Pour le collège des représentants des collectivités territoriales et leurs groupements :

⇒ a) Pour les conseillers régionaux :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Gilles BATAIL (<i>Conseil Régional IDF</i>)	Madame Laure-Agnès MOLLARD-CADIX (<i>Conseil Régional IDF</i>)

⇒ b) Pour les représentants des conseils départementaux :

Titulaires	Suppléants
Madame Anne GBIORCZYK (<i>vice-présidente En charge de l'enfance, de la famille et de la présence médicale</i>)	Monsieur Bernard COZIC (<i>vice-président en charge des solidarités</i>)

⇒ c) Pour les représentants des services départementaux de protection maternelle et infantile :

Titulaires	Suppléants
Madame Sophie KRAJEWSKI (DPMIPS)	Madame Sabine MELE (DPMIPS)

⇒ d) Pour les représentants des communautés :

Titulaires	Suppléants
Madame Dulce BROCHARD-SAUVIGNON (Vice-Présidente de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie)	Monsieur Christian ALLARD (élu communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux)
Madame Sara SHORT-FERJULE (Conseillère délégée Communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne)	

⇒ e) Pour les représentants des communes

Titulaires	Suppléants
Monsieur Bruno MICHEL (Maire de Thomery)	Monsieur Jean-Michel MORER (Maire de Trilport)
Monsieur Michel BISSON (Maire de Lieusaint)	Monsieur Yves LAGUES-BAGET (Maire de Champeaux)

4. Pour le collège des représentants de l'Etat et des organismes de Sécurité Sociale :

⇒ a) Pour les représentants de l'Etat :

Titulaires	Suppléants
Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne	Monsieur le Directeur de la DDETS (77)

⇒ b) Pour les représentants des organismes de Sécurité Sociale :

Titulaires	Suppléants
Madame ou Monsieur le Directeur ou son représentant (CAF)	Madame Sophie CUYERS (MSA)
Madame ou Monsieur le Directeur ou son représentant (CPAM)	Docteur Ghislaine CUSIN MERMET (DRSM)

5. Pour le collège des personnalités qualifiées :

Titulaires
Madame le Docteur Catherine VIREVIALLE (Pédopsychiatre CHSSM 77)
Monsieur Pierre LICHON (Mutualité Française)

Les parlementaires du département sont membres de droit du Conseil Territorial de Santé

Préfecture de la région d'Ile-de-France,
préfecture de Paris-Cabinet

75-2026-01-20-00007

Arrêté modificatif de nomination des membres
du comité départemental pour l'emploi de Paris

ARRÊTÉ N°
modifiant l'arrêté n°75-2025-05-08-00002 portant
nomination des membres du comité départemental pour l'emploi de Paris

Le Préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,
Grand officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment son article L. 411-2 ;

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5311-10, R. 5311-23, R. 5311-24, R. 5311-25, et R. 5311-36 ;

Vu l'arrêté n°75-2024-12-23-00005 du 23 décembre 2024 portant composition et répartition des voix au sein du comité départemental pour l'emploi ;

Vu l'arrêté n°75-2025-05-08-00002 du 8 mai 2025 portant nomination au sein du comité départemental pour l'emploi de Paris ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

L'annexe de l'arrêté n°75-2025-05-08-00002 du 8 mai 2025 est remplacée par l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Il peut également, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Préfet de région Ile-de-France, Préfet de Paris, et d'un recours hiérarchique auprès du ministre chargé de l'emploi.

Le recours gracieux ou/et hiérarchique prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la décision implicite ou explicite de l'autorité compétente, le silence de l'administration pendant un délai de deux mois valant décision implicite de rejet.

Article 3

La préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris et le directeur de l'unité départementale de Paris de la direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs (échelon de Paris) de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site Internet de la préfecture : www/prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-France/.

Fait à Paris, le 20 janvier 2026

le préfet de la région d'Ile-de-France,
préfet de Paris,

SIGNÉ

Marc GUILLAUME

Annexe
Membres du comité départemental pour l'emploi de Paris

Collège	Organisation		Titulaire	Suppléant(s)
Collège Etat	Préfecture de région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris		Karine DELAMARCHE	Marc ZARROUATI Lucie CHARBONNEAU Leïla LE BOUCHER BOUACHE
	Unité départementale de Paris de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'emploi, des entreprises et des solidarités d'Ile-de-France (UD75-DRIEETS)		Riad BOUHAFS	Martine BAUDOIN Marie MARCENA Véronique DELARUE
	Direction départementale de Paris de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France (ARS)		Tanguy BODIN	Anne GARREC Coralie TREMBLAY
	Direction départementale de Paris de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL)		Marthe POMMIE	Rosaline FOUQUEREAU
Collège des collectivités territoriales	Région Ile-de-France	Conseiller régional	Habib SHOUKRY	
	Ville de Paris	Adjoint à la Maire de Paris	Afaf GABELOTAUD ou Léa FILOCHE	
		Direction des solidarités	Géraldine DUVERNEUIL	Mathilde REYNAUDI
		Direction de l'attractivité et de l'emploi	Dominique FRENTZ	Catherine TROMBETTA
		Direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Marianne FONTAN	Olivier ROQUAIN
Collège des représentants des organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel	Confédération française démocratique du travail (CFDT)		Aurélie LAGAVILLE	César OVIEDO
	Confédération générale du travail (CGT)		Magalie AMAOUZ	Julie LABET
	Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)		Alex DELUGE	Brahim MESSAOUDEN Didier POULIER
	Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres (CFE-CGC)		Michèle CABARET LEFRANCOIS	Frédéric-Paul MARTIN Mathieu HERVE-BARROUYER
	Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)		Nathalie LE DISERT	Philippe JACQ Sophie DU FAYET DE LA TOUR
Collège des organisations	Mouvement des employeurs de France (MEDEF)		Guillaume SIMONIN	Martine VIVES AUDRAIN

professionnelles d'employeurs représentatives au niveau national et interprofessionnel	Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)	Anthony METAYER	Olivier SALVANO-LUBESPERE Fanny LHOTE
	Union des entreprises de proximité (U2P)	Jonathan SALMON	
Collège des organisations professionnelles d'employeurs représentatives au niveau national et multi professionnel	Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (FESAC)	Katell CHEVILLER	
	Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)	Pas de représentant	
	Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)	François LONGERINAS	Muriel AUCHER
France Travail	Direction départementale de Paris de France Travail	Jean-Philippe DELCOURT	Séverine LEDUC-WISNIOWSKI Cyrille JUTTEAU Dalida EL-OUGLI
Missions locales	Mission locale de Paris	Mario GONZALEZ	Nicolas GARNIER Barbara GOMEZ
Organismes de placement spécialisés dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap	Cap emploi de Paris	Alain FROUARD	Franck SEURIN Mylène BERMONT
Membres invités permanents (article 4 de l'arrêté n°75-2024-12-23-00005 du 23 décembre 2024)	Caisse d'allocation familiale de Paris	Tahar BELMOUNES	Esther TRICOIT Axelle PATRY
	Mutualité sociale agricole de Paris	Laurent PILETTE	Emmanuelle COHADON Matthieu Rembarz
	Chambre de commerce et d'industrie de Paris	Gérald BARBIER	Damien WALKER
	Chambre de commerce et d'artisanat de Paris	Mouhssine BERRADA	Aurélie RIBAY Priscilla HAYERTZ
	Fédération des acteurs de la solidarité IdF	Steven MARCHAND	Isabelle MEDOU-MARERE
	Agence nationale de la formation professionnelle des adultes (AFPA)	Rabah KAABECHE	Arnaud HABER Pascal HIRT Leila JORIOZ-HADJ Anne BEZIER
	Ensemble Paris Emploi Compétences (EPEC)	Geneviève GARRIGOS	Sylvie CLEMENCON Alain GACHET Juliette CARON

Préfecture de Police

75-2026-01-15-00014

Arrêté 25-051 du 15 janvier 2026
portant désignation des membres de la
commission administrative paritaire
interdépartementale (CAPI)
du corps d'encadrement et d'application du
secrétariat général pour l'administration
du ministère de l'intérieur Île-de-France

Arrêté n°25-051

**portant désignation des membres de la commission administrative paritaire
interdépartementale (CAPi)
du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration
du ministère de l'intérieur Île-de-France**

Le préfet de police

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 23 septembre 2014 instituant les commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale ;

Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté n°25-037 du 11 juin 2025 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale (CAPi) du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Île-de-France ;

Sur proposition du directeur des ressources humaines,

Arrête

Article 1^{er} : Sont désignés en qualité de représentants de l'administration au sein de la commission administrative paritaire interdépartementale du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Île-de-France :

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
M. Philippe LE MOING SURZUR Préfet, secrétaire général pour l'administration	M. Guillaume DOUHÉRET Directeur des ressources humaines
Mme Bénédicte MARGENET-BAUDRY Directrice adjointe des ressources humaines	Mme Maryline DOLL Directrice interdépartementale adjointe de la police nationale du Val d'Oise

M. Olivier GIROD Sous-directeur des personnels à la direction des ressources humaines	Mme Isabelle KNOWLES Cheffe du service de gestion des personnels de la police nationale à la direction des ressources humaines
M. Frédéri CHEYRE Sous-directeur du soutien opérationnel à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne	M. Damien VALLOT Adjoint au Sous-directeur du soutien opérationnel à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne
Mme Stéphanie BIUNDO Adjointe à la sous-directrice de la gestion opérationnelle à la direction de l'ordre public et de la circulation	Mme Cécile POTEÉ Cheffe du service de gestion opérationnelle des ressources humaines à la direction de l'ordre public et de la circulation
Mme Catherine PEREZ Sous-directrice chargée du soutien à l'investigation à la direction de la police judiciaire de la préfecture de police	Mme Charlotte PRIESTMAN Adjointe à la sous-directrice chargée du soutien à l'investigation à la direction de la police judiciaire de la préfecture de police
M. Samuel HOSOTTE Sous-directeur à la direction du renseignement de la préfecture de police	M. Marc KECHICHIAN Directeur interdépartemental adjoint de la police nationale de la Seine-et-Marne
Mme Natacha VUILLEMOT Directrice interdépartementale adjointe de la police nationale de l'Essonne	M. Philippe COMBAZ Directeur interdépartemental adjoint de la police nationale des Yvelines

Article 2 : Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein de la commission administrative paritaire interdépartementale du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Île-de-France :

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
Au titre d'Alliance PN – UNSA police	
M. Grégory GOUPIL	M. Fabien MODICOM
Mme Noura BERRAHMOUNI	M. Yannick LEBIHAN
M. Fabien BOGAIS	M. Sébastien CHAUMERLIAC
M. Mehdi BRAHIMI	M. Frédéric LECOENT
M. Adrien LEGRAND	M. Thierry TRAN THANH THIEN
Au titre d'Unité SGP Police – FO	
M. Angelo BRUNO	Mme Audrey CASABIANCA
M. Sébastien CHALON	M. Vincent BEAUPERE
M. Jean-Yann WILLIAM	M. William WAGNER

Article 3 : L'arrêté n°25-037 du 11 juin 2025 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale (CAPI) du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Île-de-France est abrogé.

Article 4 : Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

À Paris, le 15 octobre 2025

La cheffe du service de gestion des
personnels de la police nationale

signé

Isabelle KNOWLES

Préfecture de Police

75-2026-01-16-00014

Arrêté 26-003 du 16 janvier 2026
portant désignation des membres de la
commission administrative paritaire
interdépartementale (CAPI)
du corps d'encadrement et d'application du
secrétariat général pour l'administration
du ministère de l'Intérieur Île-de-France

**Arrêté n°26-003
portant désignation des membres de la commission administrative paritaire
interdépartementale (CAPI)
du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration
du ministère de l'Intérieur Île-de-France**

Le préfet de police

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 23 septembre 2014 instituant les commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale ;

Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté n°25-051 du 15 octobre 2025 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale (CAPI) du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Île-de-France ;

Sur proposition du directeur des ressources humaines,

Arrête

Article 1^{er} : Sont désignés en qualité de représentants de l'administration au sein de la commission administrative paritaire interdépartementale du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Île-de-France :

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
Mme Élise BAS Préfète, secrétaire générale pour l'administration	M. Emmanuel LE ROY Directeur des ressources humaines
Mme Bénédicte MARGENET-BAUDRY Directrice adjointe des ressources humaines	Mme Maryline DOLL Directrice interdépartementale adjointe de la police nationale du Val d'Oise
M. Olivier GIROD Sous-directeur des personnels à la direction des ressources humaines	Mme Isabelle KNOWLES Cheffe du service de gestion des personnels de la police nationale à la direction des ressources humaines
M. Frédéric CHEYRE Sous-directeur du soutien opérationnel à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne	M. Damien VALLOT Adjoint au Sous-directeur du soutien opérationnel à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne
Mme Caroline MARICHAL	Mme Stéphanie BIUNDO

Sous-directrice de la gestion opérationnelle à la direction de l'ordre public et de la circulation	Adjointe à la sous-directrice de la gestion opérationnelle à la direction de l'ordre public et de la circulation
Mme Catherine PEREZ Sous-directrice chargée du soutien à l'investigation à la direction de la police judiciaire de la préfecture de police	Mme Charlotte PRIESTMAN Adjointe à la sous-directrice chargée du soutien à l'investigation à la direction de la police judiciaire de la préfecture de police
M. Samuel HOSOTTE Sous-directeur à la direction du renseignement de la préfecture de police	M. Marc KECHICHIAN Directeur interdépartemental adjoint de la police nationale de la Seine-et-Marne
Mme Natacha VUILLEMOT Directrice interdépartementale adjointe de la police nationale de l'Essonne	M. Philippe COMBAZ Directeur interdépartemental adjoint de la police nationale des Yvelines

Article 2 : Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein de la commission administrative paritaire interdépartementale du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Île-de-France :

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
Au titre d'Alliance PN – UNSA police	
M. Grégory GOUPIL	M. Fabien MODICOM
Mme Noura BERRAHMOUNI	M. Yannick LEBIHAN
M. Fabien BOGAIS	M. Sébastien CHAUMERLIAC
M. Mehdi BRAHIMI	M. Frédéric LECOENT
M. Adrien LEGRAND	M. Thierry TRAN THANH THIEN
Au titre d'Unité SGP Police – FO	
M. Angelo BRUNO	Mme Audrey CASABIANCA
M. Sébastien CHALON	M. Vincent BEAUPERE
M. Jean-Yann WILLIAM	M. William WAGNER

Article 3 : L'arrêté n°25-051 du 15 octobre 2025 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale (CAPI) du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Île-de-France est abrogé.

Article 4 : Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

À Paris, le 16 janvier 2026

La cheffe du service de gestion des
personnels de la police nationale

signé

Isabelle KNOWLES